

Assimilation et détermination en méroïtique : le déterminant masqué du mot *qore* "roi"

Claude Rilly

Le mot méroïtique *qore* "roi, souverain"¹ a jusqu'ici bénéficié d'un privilège indivis aux yeux des méroïtisans, celui d'être le seul nom commun à pouvoir se passer de déterminant, y compris dans les cas où il semble obligatoire².

Nous proposons ici de montrer qu'il n'en est rien : le déterminant est bien présent, mais il est masqué par une assimilation avec la consonne finale de *qore*, prononcé [k^wur]³.

Le déterminant, appelé le plus souvent "article"⁴, se présente en méroïtique sous deux formes, *-l* et *-li*. Il est nécessaire à la construction du génitif⁵ de tous les noms communs, où il s'intercale entre le lexème et la postposition génitive *-se*. Les noms propres⁶, eux, forment leur génitif par addition directe de la postposition, sans déterminant. On peut voir cette différence de construction dans les exemples suivants :

ttne lh peseto -li -se : "grand *ttne* [titre] du vice-roi" (REM 1065/3)
nom A/adj./nomB/dét. B/postp. (*peseto* "vice-roi" est un nom commun)

pelmos ato -li -se : "général de l'eau" (REM 0112/2 et *passim*)
nom A/nomB/dét. B/postp. (*ato* "eau" est un nom commun)

1. Le terme pouvant désigner aussi bien les rois que les reines régnants, il faudrait systématiquement traduire «souverain». On a cependant préféré la traduction «roi» dans certaines expressions.
2. On a longtemps considéré que *ktke*, le titre de «Candace», partageait la même caractéristique. En effet, la seule forme connue de génitif pour ce mot était *ktke-se* (REM 1063/4-5) sans déterminant, au lieu du génitif déterminé attendu *ktke-li-se*. On a depuis trouvé la forme régulière *ktke-li-se* (Rem 1183). La forme sans déterminant semble donc un hapax, pour lequel Abdalla suppose une inattention du graveur. Il donne des arguments convaincants en ce sens (Abdalla 1994, p. 5 n.11).
3. Selon la nouvelle lecture du signe *q* développée dans mon récent article des *Göttinger Miszellen* (Rilly 1999). Mon travail entrepris sur les valeurs phonétiques des signes méroïtiques étant actuellement en cours, j'ai préféré ici me limiter à des transcriptions phonologiques entre traits obliques, à l'exemple de Hofmann. On rappelle que les deux points ":" transcrivent le séparateur, la «ponctuation» d'usage en méroïtique.
4. Nous préférons ici le terme de déterminant, pour souligner sa fonction syntaxique et couper court aux débats sur une nature «définie» ou «indéfinie» de l'article. Voir conclusion et note 30.
5. Certains auteurs (Vycichl, Abdalla) ont postulé l'existence d'un autre type de génitif, par antéposition. Nous ne parlerons ici que du génitif analytique et postposé sur lequel tout le monde s'accorde.
6. Seuls des noms de dieux sont attestés dans cet emploi. On peut penser que la construction était la même pour les anthroponymes humains, mais les exemples, s'ils existent, sont difficiles à repérer dans les textes.

ant *Wos -se* : “prêtre d’Isis” (REM 0215/5)
nom A/nomB/postp. (*Wos* “Isis” est un nom propre)

Seul *qore* fait exception à la règle : son génitif est *qorise*, apparemment sans déterminant. On a ainsi *apote qorise* : “envoyé du roi” (REM 0371) ; *ant qorise* : “prêtre du roi” (REM 0097), etc. Il semble même que le génitif, sans nom régissant, peut constituer à lui seul un titre *qorise* (REM 0137A) : “celui du roi”, “(einer) beim König” selon Hofmann 1981, p. 105.

Le substantif *qore* se comporterait donc comme les noms propres qui se construisent directement avec la postposition génitive *-se*. On a expliqué l’absence de déterminant dans *qorise* par le caractère unique, déjà déterminé, du mot qui renvoie au roi de Kush et à lui seul, et qui l’apparenterait aux noms propres. Il en irait en gros de *qore* en méroïtique comme de César ou Pharaon en français, qui ne nécessitent pas l’article puisqu’ils renvoient au seul souverain régnant au moment dont on parle.

Une difficulté apparaît cependant : comment se fait-il qu’on ait, parfois au sein de mêmes textes (REM 1003), deux formes différentes du même mot : *qore* et *qori-* (dans *qorise*) ? Pourquoi n’a-t-on pas régulièrement **qorese* ?

Pour la plupart des méroïtisans, il n’y avait pas de quoi s’émouvoir : les voyelles méroïtiques étaient naturellement “fluctuantes”⁷, et on ne pouvait bâtir sur ces sables mouvants aucune construction théorique stable.

Hintze le premier a pris ce problème au sérieux et tâché de le résoudre dans ses *Beiträge zur meroitischen Grammatik* (Hintze 1979, p. 30) :

“Quand on considère que le *e* de l’écriture méroïtique transcrit aussi bien /e/ que /ø/, on peut expliquer ce comportement [du suffixe génitif] comme suit : la terminaison *-s* [= *-se*] s’ajoute à une finale vocalique, la terminaison *-is* [= *-ise*] à une finale consonantique. On peut exprimer cette règle plus simplement : la terminaison du génitif *-is* [= *-ise*] perd sa voyelle /i/ lorsque le nom qui la précède se termine par une voyelle ...”

Effectivement, parmi tous les substantifs et noms propres au génitif que nous sachions clairement identifier, *qore* est apparemment le seul à se terminer par une consonne⁸. Selon Hintze, la forme sous-jacente dans *qorise* était donc bien *qore*, représentant /qur/, et le “suffixe” génitif était ici *-ise*. Le découpage serait donc *qore+ise*, phonologiquement /qur+/is/.

Abdalla, dans son article *Personal Descriptions in Meroitic Funerary Inscriptions* (Abdalla 1994, p. 4) examine à nouveau le problème :

“À mon avis, *-i* est un signe d’inflexion du génitif lorsqu’il s’agit d’un substantif, dans les constructions génitatives indirectes. Si le substantif est défini par *-I*, *-i* apparaît après l’article (d’où *-Ii*). Si le nom est *qor*, défini implicitement comme “(le) Roi”, alors *-i* est suffixé directement au nom (formant *qori*).”

Le découpage de Abdalla, plus compliqué, correspondrait donc à *qore+it-se*, phonologiquement /qur+/i+/s/. En revanche, il suppose un morphème unique *-se* pour l’expression du génitif.

Hofmann cite la thèse de Hintze dans son essai *Material für eine meroitische Grammatik* (Hofmann 1981, pp. 93-95), mais pour la rejeter. Elle rappelle en effet que l’on trouve en REM 1003 (stèle d’Akinidad), à côté du génitif *qorise*, une variante (archaïque ?) *qor*, qu’il faut bien interpréter phonologiquement /qura/, puisque tout signe méroïque non suivi d’un signe vocalique transcrit une syllabe de timbre /a/. De plus, certains textes ont *qoro* (= /quru/). Comment concilier ces deux formes à finale vocalique avec la règle de Hintze, qui limite l’usage du “suffixe” génitif *-ise* aux noms terminés par une consonne ? Hofmann conclut :

7. Entre autres, voir Zawadowski (1972, p. 16), Hainsworth (1979, p. 378).

8. Pour le signe *e* indiquant l’absence de voyelle et le schwa [ə], voir Rilly 1999, p. 104.

de
la
suf
lui
vra
qui

du
gra

que

qoi
qoi
qoi
qoi
qoi
qoi
qoi
qoi
qoi
qoi

9.

10.
11.

12.

13.

14.

15.

16.

“La seule explication - à défaut de règle - que je puisse trouver à cette altération vocalique est que, lors de la construction /qura/⁹ + /sə/, la finale /ə/ du substantif se rapproche par harmonie vocalique du /u/ qui précède et devient /i/. Une semblable harmonie vocalique peut avoir joué dans le cas également des formes *qoro*, *šqoros*, *msqoros*¹⁰ (...).

D’autres exemples attestent que *qore* n’a pas le même comportement devant un suffixe que les autres substantifs : *qore+ney* > *qore-yi* (et non **qoreneyi*) (0094), *qore+lw* > *qor-w* (et non **qorelw*) (1116).¹¹

Il y a donc pour Hofmann trois variantes du nom “roi” : *qor*, *qore*, *qoro* et deux génitifs : *qorise* (issu de *qore*+*-se*), et *qoro-se*. On s’étonne alors de ne pas trouver de troisième génitif **qorse*, correspondant à la forme *qor*. Mais surtout, on est surpris que dans la forme *qorose*, Hofmann ne reconnaisse pas le suffixe fréquent *-ose/-yose*, qui avait fait l’objet d’un de ses articles précédents (Hofmann 1974), où elle lui attribuait une fonction de suffixe nominal formateur de titres. Dans *sqorose* et *mseqorose*, *-qorose* doit vraisemblablement être segmenté *qore* + *-ose*, et n’a sûrement aucun rapport avec la construction génitive qui nous préoccupe¹².

Aucune des explications proposées ne semble donc satisfaisante, et nous sommes plongés au cœur du problème fréquent qui fait le poison des études méroïtiques : l’impossibilité d’établir des solutions grammaticales ou sémantiques qui rendent compte de toutes les occurrences textuelles.

À ce stade de la réflexion, nous proposons de revenir justement aux textes, et d’examiner de près quelques formes sous lesquelles s’y présente le mot *qore*.

<i>qor</i>	REM 0046/1, 0521/12, 0628/1, 1026A/1, 1038/1 (?) ¹³ , 1041/1
<i>qore</i>	<i>passim</i>
<i>qoreh</i>	REM 0094/18
<i>qorelh</i>	REM 0094/8
<i>qoreli</i>	REM 1003/1
<i>qorelo</i>	REM 1089/1
<i>qorelw</i>	REM 0405/b-10
<i>qori</i>	REM 0327/17 (?) ¹⁴
<i>qorise</i>	génitif, <i>passim</i>
<i>qoro</i>	REM 0003 (?) ¹⁵ , 0069/3, 0119/2, 0120/2, 0412C/1
<i>qorw</i>	REM 1067/20 ¹⁶ , 1116/4-5

9. Voir note 8. Hofmann penche ici pour un *e* final réalisé [ə], et non, comme Hintze (cf. *supra*), pour une absence de voyelle à la fin de *qore*. La suite de notre article donne raison à Hintze.

10. *sqorose* et *mseqorose* selon la nouvelle transcription.

11. Les deux lignes suivantes sont annulées par le *corrigendum* p. VIII. Il vaut la peine de les citer, car elles constituaient un premier pas vers la solution : «Dans la formation /qurawa/, on a peut-être une assimilation progressive». Il est dommage que Hofmann n’ait pas pu, faute de temps, poursuivre à leur terme toutes les pistes, excellentes et nombreuses, qu’ouvre sa riche monographie.

12. J’y verrais pour ma part, soit un suffixe permettant de créer des adjectifs à partir de noms, soit éventuellement une forme alternative de génitif, différente en tout cas de celle dont nous traitons ici.

13. La pierre est brisée après *qor*. Hintze et Heyler considèrent la forme comme complète, et ne rétablissent pas de *e* final, par analogie avec des passages semblables dans d’autres textes.

14. La lecture est celle de Griffith (Griffith 1911a, p. 173). Sur la photo de *Karanog*, le dernier signe est abîmé et ne permet pas de choisir entre *i* et *w*.

15. Zibelius (1983) lit ici *qore*. Le signe final sur la photo est ambigu (et forcé sur le fac-similé) : *qoro*, *qore*, voire *qor* sont possibles. J’ai ici gardé la lecture de Griffith (Griffith 1911b, p. 55).

16. Trigger et Heyler lisent *qore*, et Heyler s’oblige à un long paragraphe pour expliquer l’anomalie (Trigger et Heyler 1970, pp. 42sq.). La photo de la planche IV permet pourtant de distinguer clairement un *w* final, qui rend au passage sa cohérence. Voir analyse de REM 1067/19-20 à la page suivante.

La liste des occurrences révèle quatre paires dans lesquelles s'opposent des formes longues où la séquence *-el-* (= /l/) est présente, et des formes courtes où elle est absente :

qorelo - *qoro*
qoreli - *qori*
qorelw - *qorw*
qorelh - *qoreh*

Dans les formes longues apparaissent les "suffixes" connus *-li*, *-lo*, *-lw*, qu'Heyler supposait formes de l'article (Heyler 1967), et où nous distinguons un déterminant *-li*, une combinaison déterminant + postposition (?) *-l-w*, et un prédicatif *-lo*. À ce relevé, nous pouvons joindre l'adjectif *lh* : "grand" qui apparaît dans *qorelh* en REM 0094. On voit premièrement que le déterminant est tout à fait compatible avec le substantif *qore*, même si les formes où il est visible (*qoreli*, *qorelw*) sont rares. Mais surtout - et nous tenons là probablement la clé du problème qui a embarrassé Hintze, Abdalla et Hofmann - on voit nettement que la distinction entre formes longues et formes brèves est due à une assimilation progressive : la consonne *-l*, initiale du déterminant et de l'adjectif *lh*, s'est en fait assimilée avec le *-r/* final du lexème *qore*. Or le méroïtique ne note pas les consonnes géminées¹⁷, et l'assimilation du *-l* est donc masquée par cette haplographie. Nos quatre parallèles correspondent donc à :

qorelo /*qurlu*/ - *qoro* /*qurru*/ : "c'est le souverain"
qoreli /*qurli*/ - *qori* /*qurri*/ : "le souverain"
qorelw /*qurlawa*/ - *qorw* /*qurrawa*/ : "pour (?)¹⁸ le souverain"
qorelh /*qurlaha*/ - *qoreh* /*qurraha*/ : "le grand souverain"

Il ne suffit évidemment pas de donner ces équivalences. Il faut aussi vérifier qu'elles sont recevables dans les passages où apparaissent les formes ainsi décryptées, ce qui, eu égard à nos faibles lumières sur la langue méroïtique, n'est pas une mince affaire. L'examen des passages comportant *qoro* n'est effectivement guère probant : les textes sont tous mutilés, sauf REM 0412C qui reste de sens et de structure impénétrable. La forme *qori* en REM 0327 n'est pas assurée¹⁹. Les variantes *qorelh* et *qorh* apparaissent dans la même inscription REM 0094 (ce qui, nous le verrons, n'est pas rédhibitoire), mais dans des contextes dont la signification et la construction nous sont incompréhensibles. Tout au plus peut-on dire que dans toutes ces inscriptions, rien ne s'oppose formellement à notre théorie. C'est en fait avec *qorw* que la démonstration devient positive. On trouve ainsi :

REM 1067/19-20 : *qorw* : *mlolo* : *mklw* : *mlolo* : *slw* : *mlolowi* : *se-lw* : *mlolo* :
 REM 1116/4-5 : *hrp̄heqeti* : *mlolowi* : *qorw* : *mlolowi* : *mklw* : *mlolowi* :

On a interprété ces passages comme une sorte d'"état de service" du défunt envers son dieu et son souverain, ou comme un genre de satisfecit qu'il recevrait d'eux²⁰, mais le terme *mlo* "bon" est pratiquement notre seul indice, la syntaxe n'étant pas ici élucidée. Dans le premier extrait, tous les substantifs : *qore* "souverain", *mk* "dieu", *s* "seigneur (?)", et *se* (sens inconnu) portent le "suffixe" *-l-w*. Seule une assimilation *qore -l-w > qorw* permet ici d'établir une cohérence complète. Le second extrait cité (REM 1116) apporte une confirmation, avec le même parallèle *qorw (=qore-l-w) / mk-l-w*.

On se souvient que Hofmann réfutait l'interprétation de Hintze en arguant d'une "variante" ancienne *qor*. L'examen des occurrences de cette forme va nous permettre de conforter notre hypothèse. On

17. Certaines langues les réduisent systématiquement à une consonne simple (haplogogie). Peut-être était-ce le cas en méroïtique. Il est difficile de savoir s'il s'agit d'une simple convention graphique (comme le supposent les transcriptions phonologiques /rr/ employées ici) ou d'une loi phonétique.

18. Il semble que *-l* puisse parfois remplacer *-l-w* (comparer les passages de REM 1067 et REM 0521 donnés ici). Cette alternance s'accorde mal avec la traduction hypothétique donnée ici.

19. Voir note 14.

20. Trigger et Heyler 1970, p. 43.

retrouv

I

-l (= /la

/qurra/

I

6), trad

propos

sur un

*qore-

(

I

mk-l-w

"pou

mk-l-

"le

mk-l-t

"che

T

souver

REM C

REM C

REM 1

REM 1

REM 1

I

le titre

propre,

21. C

(

22. L

v

23. w

é

retrouve tout d'abord un parallèle, comme précédemment, entre *mk* : "dieu" et *qore*, en REM 0521/12 :

qor: mlolo: mkl: mlolo: slw: mlolo:

Ici, *mk* comporte, contrairement à REM 1067/19-20 et 1116/4-5 ci-dessus, le déterminant simple *-l* (= /la/) au lieu de *-l-w*. Il faut donc interpréter la séquence graphique *qor* comme une forme assimilée /qurra/²¹, pour /qurla/ : *qore+ -l*.

En REM 1044 (stèle de Taneyidamani), on trouve également deux termes parallèles, *mklte* (ligne 6), traduit hypothétiquement "sanctuaire" par Hintze, et *qorte* (lignes 90, 91, 142, 152) pour lequel Hofmann propose "palais". La présence probable de la postposition locative *-te* explique l'orientation sémantique sur un type de lieu de ces deux auteurs. Ici aussi on voit qu'à *mk-l-* correspond *qor* avec assimilation pour **qore-l-*.

On peut résumer les trois parallèles étudiés entre *mk* et *qore* dans le tableau suivant :

<i>mk</i> : "dieu"		<i>qore</i> : "souverain"
<i>mk-l-w</i> = /makalawa/ "pour (?) le dieu"	↔	<i>qor-w</i> = /qurrawa/ < <i>qore+ -l-w</i> = /qurlawa/ "pour (?) le souverain"
<i>mk-l-</i> = /makala/ "le dieu"	↔	<i>qor</i> = /qurra/ < <i>qore+ -l</i> = <i>*/qurla/</i> "le souverain"
<i>mk-l-te</i> = /makalat(ə)/ "chez le dieu (?)"	↔	<i>qor-te</i> = /qurrat(ə)/ < <i>qore+ -l-te</i> = <i>*/qurlat(ə)/</i> "chez le souverain (?)"

Toutes les autres occurrences de *qor* se situent en début de textes royaux ou dans des titulatures de souverains. Ainsi, on relève :

REM 0046 : <i>Mnhble:</i> [nb t3.wy] Amanikhabale, [seigneur des deux terres],	<i>qor</i>	[^c nḥ ^c nḥ ^c nḥ]: [longue vie à lui (?)] ²²
REM 0628 : <i>Amnirese:</i> Amanirenas,	<i>qor kdkel:</i>	<i>wtemroso</i> le souverain, la Candace, [longue vie à elle (?)] ²³
REM 1026A : <i>Mnhble:</i> Amanikhabale,	<i>qor</i>	<i>wtemroso</i> le roi, [longue vie à lui (?)]
REM 1038 : <i>...Jble:</i> Amanikhabale (?),	<i>qor</i> [...]	le roi
REM 1041A : <i>aleqese: Amni: sheto:</i> ? Amanishakheto,	<i>qor kd[kel]:</i>	<i>pewide</i> le souverain, la Candace, ?

Dans ces cinq extraits, *qor* est en position de nom déterminé : on peut d'une part remarquer que le titre de Candace, placé dans le même contexte, c'est-à-dire dans une titulature et derrière le nom propre, prend systématiquement l'article. On en a ici un cas certain (REM 0628), et un autre probable

-
21. On rappelle que, contrairement aux apparences, *qore* est monosyllabique (*-re = /r/*), tandis que *qor* est dissyllabique (*-r = /ra/*).
 22. Les passages entre crochets en REM 0046 sont en hiéroglyphes égyptiens. Pour mon interprétation des trois signes de vie qui terminent le second cartouche, voir note 23.
 23. *wtemroso* a reçu de nombreuses «traductions» hypothétiques, fondées sur un parallèle visible ici avec le signe de vie égyptien. L'équivalent proposé ici ne s'écarte pas de cette interprétation.

(REM 1041A). Un autre exemple se trouve en REM 0004²⁴, mais surtout en REM 1003/1 (stèle d'Akinidad, fin du 1er siècle av. J.-C.) où apparaissent les deux titres "souverain" et "Candace" clairement déterminés :

Amnirense: qoreli: kdweli: yitnidebhel: qoreyi
Amanirenas, le souverain, la Candace, ?...

On peut noter d'autre part que l'ensemble des titulatures d'époque ancienne, auxquelles appartiennent celles que nous venons de citer (autour du début de notre ère), présente un nom de souverain, suivi d'un titre déterminé (ou de deux) qui lui est apposé : Nom propre + (Titre+dét.).

Une seule, plus ancienne encore (REM 1044, vers 100 av. J.-C.), fait exception et comporte *qore* sans déterminant (ligne 1) :

qore: Tneyidmni: aleqese: iblpnni:
(le) roi Taneyidamani ?...

Mais ici, le nom du roi suit le titre au lieu de le précéder, et suffit donc pour le déterminer, selon une structure Titre+Nom propre, dont on a des centaines d'attestations dans les textes funéraires. Il ne s'agit donc pas d'un contre-exemple²⁵. La séquence *qor/qurra/* paraît bien contenir, sous une forme assimilée, le déterminant simple *-l*. Elle n'est donc pas, comme le pensait Hofmann, une simple variante de *qore*.

Nous pouvons maintenant résoudre l'énigme du génitif *qorise*. Si *qorw, qoro, qor*, loin d'être des "variantes" de *qore*, en sont des formes suffixées où le */l/* du déterminant ou du prédicatif s'est assimilé, on doit se rendre à l'évidence : *qorise* est tout simplement une forme assimilée similaire correspondant à *qore+li+se*. Il faut l'interpréter phonologiquement */qurris/*, issu de **/qurlis/*. Le *-i-* de *qorise* n'est donc pas une initiale vocalique labiale de la postposition génitive, comme le croyait Hintze, ni une "marque d'inflexion" comme le soutenait Abdalla, mais la seule trace graphique qui reste, après assimilation, du déterminant *-li*.

La forme sans assimilation */qurlis/* qui s'écrirait **qorelise*, n'est jamais attestée, y compris en REM 1003 où l'on a pourtant la forme correspondante *qoreli* (voir ci-dessus). La juxtaposition de formes assimilées et non assimilées crée une difficulté à laquelle avait déjà été confronté Hintze dans sa tentative d'analyse des affixes verbaux (Hintze 1979, pp. 66sq.). Il en donnait trois explications : (I) le lent processus des changements phonétiques, (II) les différences dialectales, (III) l'existence de deux standards orthographiques : l'un "morpho-phonologique" (sans assimilation), rétablissant la frontière entre morphèmes, l'autre "phonétique", transcrivant fidèlement la langue parlée avec ses assimilations. Il va sans dire que les deux premières solutions ne peuvent guère s'appliquer à des textes royaux comme ceux qui nous préoccupent, rédigés à même époque et dans la langue officielle²⁶. La troisième hypothèse, elle, me semble assez plausible. Il faudrait supposer que le scripteur avait le choix, pour certaines formes, entre une orthographe un peu artificielle, mais claire, et une orthographe naturelle, mais un peu hétéroclite²⁷. Hofmann parle d'orthographe "étymologique" pour la première²⁸, ce qui supposerait de la part des Méroïtes un recul, une réflexion sur leur langue dont je les crois tout à fait capables²⁹. Mais on aurait sûrement dans ce cas, comme dans toutes les écritures de longue tradition, un clivage entre une orthographe lettrée sans assimilation, respectant l'étymologie et utilisée dans les textes officiels, et une orthographe plus

24. REM 0004 (inscription du temple du Lion de Naga) donne en ligne 2 : ...]: *ktkel*.

25. Il faut toutefois signaler que, dans les titulatures royales des siècles suivants (REM 0001, 0094, 0408-0410, 1151), on trouve le nom du souverain suivi de *qore*, sans plus aucune trace de détermination. Cette différence avec les passages étudiés précédemment s'explique probablement par une évolution de la langue ou de l'écriture méroïtique. Elle ne remet pas en cause notre interprétation de la syntaxe ancienne.

26. La critique de Hofmann va dans le même sens (Hofmann 1981, p. 212).

27. Cette liberté de choix peut être comparée à la latitude dont disposaient également les scripteurs méroïtiques dans l'utilisation des deux points de séparation. Certains allaient jusqu'à découper ainsi des éléments de désinence ou de suffixes.

28. *Loc. cit.* note 26.

29. Voir Hofmann 1981a, pp. 12, 293 ; Hofmann 1991, p. 142, pour des témoignages de rédaction et d'écriture archaïsantes. Voir également à ce sujet la note 27.

popul
Or, on
mieux
qu'en
graphi
/qurri/
ticale
phie "

Elle év
ce rôle
comm
plutôt
ou ind
tions c
régis, q
miné.

une sei
être dé
Beiträ,

Abdall

Griffit

Griffit

Hainsv

Heyler

30.

populaire, notant les assimilations, et employée par exemple dans certains textes funéraires ou graffiti. Or, on retrouve des formes assimilées et des formes non assimilées dans les mêmes textes. Aussi vaut-il mieux parler avec Hintze d'«orthographe morpho-phonologique» qu'«étymologique». On peut penser qu'en REM 1003 (voir ci-dessus), dans le cas de *qoreli*, le scripteur a privilégié la clarté et utilisé une graphie sans assimilation. Peut-être voulait-il éviter une confusion avec des formes oralement proches de /*qurri*/. Dans le cas de *qorise*, en revanche, aucune confusion n'était possible puisque la nature grammaticale du génitif est essentiellement portée par la postposition *-se*, immédiatement identifiable. Une graphie «morpho-phonologique» était ici inutile.

L'interprétation de *qorise* comme forme assimilée de **qore-li-se* offre des avantages appréciables. Elle évite d'abord la multiplication des marques de génitif : **-ise* n'est pas recevable, et seule existe dans ce rôle la postposition *-se*. Elle simplifie également la réflexion sur le rôle du déterminant : tous les noms communs, même *qore*, en sont pourvus au génitif, ce qui laisse supposer que son usage doit être analysé plutôt en termes de syntaxe que de sémantique. Il ne s'agit plus de savoir si on a affaire à un article défini ou indéfini³⁰ (c'est une question de traduction dans telle ou telle langue), mais de préciser les constructions où son emploi est régulier. Dans le cas du génitif méroïtique, le déterminant accompagne le nom régi, qui ne saurait évidemment apporter de détermination à son nom régissant sans être lui-même déterminé.

Chemin faisant, cette étude nous a également permis de réduire les formes du mot *qore* de quatre à une seule. Puisse cette modeste contribution à la simplification de la morphologie et du lexique méroïtique être dédiée à F. Hintze, lui qui le premier, a entrepris ce travail d'élégage et de systématisation dans ses *Beiträge*.

Bibliographie

Abdalla 1994

Abdelgadir M. Abdalla, «Personal Descriptions in Meroitic Funerary Inscriptions», in : *Hommages à Jean Leclant, Volume 2 : Nubie, Soudan, Éthiopie*, BE 106/2, Le Caire 1994, pp. 1-15.

Griffith 1911a

Francis L. Griffith, *The Meroitic Inscriptions of Shablûl and Karanôg*, E.B. Coxe Jr. Expedition to Nubia. VI, Philadelphia 1911.

Griffith 1911b

Francis L. Griffith, *Meroitic Inscriptions I - Sôba to Dangel*, ASE 19, Oxford 1911.

Hainsworth 1979

Michael Hainsworth, *Les noms de personnes méroïtiques*. Thèse de doctorat de 3ème cycle (non publiée), Université de Paris-Sorbonne 1979.

Heyler 1967

André Heyler, «Articles» méroïtiques», *Comptes rendus du groupe linguistique d'Études chamito-sémitiques* (11), Paris 1967, pp. 105-134.

30. Voir à ce sujet le débat de Hintze, Priese et Millet dans *meroïtica* 3 : Hintze 1979, pp. 31sq. ; Priese 1979, pp. 122-126 ; Millet 1979, pp. 113sq. Priese note bien cependant la valeur «syntaxique» du déterminant.

Bibliographie (suite)

Hintze 1979

Fritz Hintze, *Beiträge zur meroitischen Grammatik*, meroitica 3, Berlin 1979, pp. 1-214.

Hofmann 1974

Inge Hofmann, «Bemerkungen zur Funktion und Morphemgestalt des suffigalen Elementes -yos bzw. -os im Meroitischen», *MNL* n° 14, Paris 1974, pp. 48-51.

Hofmann 1981

Inge Hofmann, *Material für eine Meroitische Grammatik*, Beiträge zur Afrikanistik, Band 13, Wien 1981.

Hofmann 1991

Inge Hofmann, *Steine für Ewigkeit. Meroitische Opfertafeln und Totenstelen*, BzS-Beiheft 6, Wien-Mödling 1991.

Millet 1979

Nicholas B. Millet, «s.t. (Commentaire de Hintze 1979)», meroitica 3, Berlin 1979, pp. 113sq.

Priese 1979

Karl H. Priese, «Kommentar (Commentaire de Hintze 1979)», meroitica 3, Berlin 1979, pp. 115-134.

Rilly 1999

Claude Rilly, «Une nouvelle lecture du signe méroitique q», *GM* 169, Göttingen 1999, pp. 101-110.

Trigger et Heyler 1970

Bruce G. Trigger et André Heyler, *The Meroitic Funerary Inscriptions from Armina West*, Publications of the Pennsylvania-Yale Expedition to Egypt, 4, New Haven & Philadelphia 1970.

Zawadowski 1972

Yuri Zawadowski, «Some Considerations on Meroitic Phonology», *MNL* n° 10, Paris 1972, pp. 15-31.

Zibelius 1983

Karola Zibelius, *Der Löwentempel von Naq'a in der Butana (Sudan), IV. Inschriften*, Wiesbaden 1983.

* * *

MEROITIC NEWSLETTER

BULLETIN D'INFORMATIONS MÉROÏTIQUES

Paris

<i>MNL</i> n° 1	octobre 1968	<i>MNL</i> n° 14	février 1974
<i>MNL</i> n° 2	avril 1969	<i>MNL</i> n° 15	octobre 1974
<i>MNL</i> n° 3	octobre 1969	<i>MNL</i> n° 16	octobre 1975
<i>MNL</i> n° 4	avril 1970	<i>MNL</i> n° 17	octobre 1976
<i>MNL</i> n° 5	octobre 1970	<i>MNL</i> n° 18	octobre 1977
<i>MNL</i> n° 6	avril 1971	<i>MNL</i> n° 19	juillet 1978
<i>MNL</i> n° 7	juillet 1971	<i>MNL</i> n° 20	mai 1980
<i>MNL</i> n° 8	octobre 1971	<i>MNL</i> n° 21	septembre 1981
<i>MNL</i> n° 9	juin 1972	<i>MNL</i> n° 22	(octobre 1982) 1983
<i>MNL</i> n° 10	juillet 1972	<i>MNL</i> n° 23	juin 1984
<i>MNL</i> n° 11	décembre 1972	<i>MNL</i> n° 24	mars 1985
<i>MNL</i> n° 12	avril 1973	<i>MNL</i> n° 25	septembre 1994
<i>MNL</i> n° 13	juillet 1973	<i>MNL</i> n° 26	septembre 1999

